

Technicien ou technicienne en éducation spécialisée

Services aux étudiants et à la communauté

Statut : Régulier à temps complet

N° de concours : 1213-SR-068

N° de poste : 935-424-01

Supérieure immédiate : Diane Blanchette

Fonctions

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, à appliquer des techniques et méthodes d'éducation spécialisée dans le cadre d'un plan d'intervention ou d'un programme destiné aux étudiantes ou étudiants nécessitant un soutien particulier.

Attributions caractéristiques

- Collaborer, de concert avec l'étudiante ou l'étudiant et l'équipe multidisciplinaire, à l'élaboration et à la rédaction du plan d'intervention;
- Sélectionner des mesures à prendre pour atteindre les objectifs qui y sont déterminés;
- Élaborer le plan d'action et appliquer les mesures;
- Évaluer l'atteinte des objectifs et participer à l'évaluation du plan;
- Soutenir l'étudiante ou l'étudiant dans ses apprentissages et dans certaines activités selon ses compétences;
- Développer et adapter les outils nécessaires à ces interventions;
- Utiliser les différentes techniques de communication adaptées à leurs besoins;
- Observer la situation et intervenir auprès des étudiantes ou étudiants en réaction avec leur environnement et leur procurer une relation d'aide;
- Utiliser, lors de crise, des techniques d'intervention pouvant favoriser le retour au calme et à l'ordre;
- Accompagner les étudiantes et étudiants dans leur démarche de modification de comportement et soutenir l'enseignante ou l'enseignant pour favoriser un environnement propice aux apprentissages;
- Consigner les observations et interventions, tenir à jour les dossiers et rédiger les rapports;
- Rencontrer les étudiantes et les étudiants ainsi que le personnel concerné afin de les sensibiliser, les conseiller, les informer et leur fournir la documentation et les références pertinentes;
- Communiquer, au besoin, avec des organismes externes
- Coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans la réalisation de programmes qui sont sous sa responsabilité;
- Utiliser les outils technologiques de l'information et des communications en lien avec les travaux à réaliser;
- Accomplir, au besoin, toute autre tâche connexe.

Exigence

Scolarité

- Détenir un diplôme d'études collégiales en Techniques d'éducation spécialisée ou toute autre formation jugée équivalente par l'autorité compétente.

Autres exigences

- Posséder une bonne connaissance de la langue française parlée et écrite. La personne doit réussir le test de français écrit;
- Connaître les organismes communautaires et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux;
- Connaître l'ensemble des problématiques vécues par la clientèle étudiante.

Atouts

- Détenir une expérience des personnes ayant un trouble envahissant du développement;
- Détenir une expérience d'au moins une année dans l'accompagnement d'étudiants à l'intérieur d'un parcours académique.

Salaire et horaire

Salaire : 22,09 \$ à 30,94 \$ l'heure

Horaire : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

Début : le 12 août 2013

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au Service des ressources humaines en mentionnant le numéro du concours avant **16 h 30 le 20 juin** à <http://www.cmaisonneuve.qc.ca/travailler-a-maisonneuve>

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.